

Bulletin Municipal Officiel

N° 246

JANVIER 2022

Actes administratifs
Arrêtés du Maire

Sommaire

Direction de la sécurité.....	2
Direction générale du développement urbain.....	2
Autorisations de travaux.....	2
Autorisations préalables.....	2
Déclarations préalables.....	3
Permis de construire.....	4
Permis de démolir.....	5
Direction des affaires économiques.....	5
Direction des affaires juridiques.....	6
Direction de la population.....	6
Direction de la commande publique.....	7

Direction de la sécurité

Arrêté n°007-22 AT ERP – Autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public Lyon Parc Auto 38 bis rue Michel Servet.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°005-22 AT ERP – Autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public Lycée Magenta 64 rue Magenta.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté du maire n°004-22 AT ERP – Autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public Carrefour Contact 185 rue Jean Voillot.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté du maire n°003-22 AT ERP – Autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public UCBL1 Doyen Braconnier Amphi Jordan bât 101 et 102 - 21 rue Claude Bernard.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°009-22 AT ERP portant autorisation d'ouverture au public, ERP ORF Bayard « Bel Age » sis 44 avenue Condorcet.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°008-22 AT ERP – Autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public GS Ernest Renan Nord 365 cours Emile Zola.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Direction générale du développement urbain

Autorisations de travaux

AT 069 266 21 158 - ATELIER TOLSTOI

Une AT a été accordée le 25 janvier 2022 à la SVU, pour la réhabilitation du commerce existant en un atelier boutique réunissant 4 artistes artisans sis 137 cours Tolstoi

Le maire,

AT 069 266 21 147 - Cabinet Médical

Une AT a été accordée le 13 janvier 2022 à SCI ANCORAE, pour le réaménagement d'un espace thérapeutique avec demande de dérogation sis 6 avenue Salvador Allendé

Le maire,

AT 069 266 21 151 - Restaurant « Tout va bien »

Une AT a été refusée le 13 janvier 2022 à SEMCODA, pour la mise en conformité total d'un restaurant avec dérogation sis 31 rue Louis Guérin

Le maire,

Autorisations préalables

AP 069 266 21 0086 accordée le 17 janvier 2022

Une AP a été accordée à LA TEAM SOPHIE WEDDING PLANNER pour l'installation d'une enseigne parallèle et de vitrophanies au 203 rue F. de Pressensé.

Le maire,

AP 069 266 21 0074 accordée le 24 janvier 2022

Une AP a été accordée à Sasu JF Villeurbiz pour l'installation d'une enseigne parallèle lumineuse et d'une enseigne perpendiculaire lumineuse au 25 avenue Henr Barbusse.

Le maire,

AP 069 266 21 0088 accordée le 24 janvier 2022

Une AP a été accordée à MT Villeurbanne (tout un monde) pour l'installation d'une enseigne parallèle lumineuse, d'une enseigne perpendiculaire lumineuse et de 2 enseignes sur lambrequins du store au 34 rue Francis de Pressensé.

Le maire,

AP 069 266 21 0085 accordée le 25 janvier 2022
Une AP a été accordée à M.F.R.P.S. pour l'installation d'une enseigne parallèle lumineuse et d'une enseigne perpendiculaire lumineuse au 47 rue Paul Verlaine.

Le maire,

AP 069 266 21 0001 accordée le 27 janvier 2022
Une AP a été accordée à Groupe LAUNAY RA pour l'installation d'une enseigne temporaire de 8 m² au 2/8 rue Charles Perrault.

Le maire,

AP 069 266 21 0087 accordée le 27 janvier 2022
Une AP a été accordée à DEBKA Cie pour l'installation d'une enseigne parallèle lumineuse et d'une enseigne perpendiculaire lumineuse au 150 rue du 4 août 1789.

Le maire,

AP 069 266 21 0003 accordée le 31 janvier 2022
Une AP a été accordée à AST Groupe pour l'installation d'une enseigne temporaire au sol au 24 rue Marie-Antoinette.

Le maire,

Déclarations préalables

DP 069 266 21 0053 accordée le 11 janvier 2022
Une DP a été accordée à M. Honda THONG DENG pour la clôture au 18 rue des lauriers.

Le maire,

DP 069 266 21 575 accordée le 13 janvier 2022
Une DP a été accordée à Ville de Villeurbanne pour la redéfinition des limites de la clôture et du portail d'entrée au square de la Roseraie.

Le maire,

DP 069 266 2 0001 accordée le 17 janvier 2022
Une DP a été accordée à Mme Kinnel Thiphaine pour l'installation d'un bloc de climatisation sur le balcon au 85 cours Emile Zola.

Le maire,

DP 069 266 21 578 accordée le 18 janvier 2022
Une DP a été accordée à KRYSS pour la pose d'un bardage bois alu sur tout le fronton des façades au 148 cours Emile Zola.

Le maire,

DP 069 266 21 0063 accordée le 19 janvier 2022
Une DP a été accordée à M. Emmanuel LE BARBU pour la pose d'une pergola à lames orientables sur la terrasse au 5 rue docteur Dolard.

Le maire,

DP 069 266 20 427 retrait opposition et accord le 20 janvier 2022

Une DP a été retrait opposition et accord à Sa Cellnex pour l'implantation d'un elais de téléphonie mobile au 115 bd. Stalingra.

Le maire,

DP 069 266 21 620 accordée le 20 janvier 2022
Une DP a été accordée à Totem France pour la création d'une antenne relais Orange au 86 rue Jean Bertin.

Le maire,

DP 069 266 21 493 refusée le 20 janvier 2022
Une DP a été refusée à M. Fouzi BENAATIA pour la transformation d'une partie du garage en un logement au 7b, rue du vert buisson.

Le maire,

DP 069 266 21 601 accordée le 24 janvier 2022
Une DP a été accordée à MFRPS pour la dépose et le remplacement de nouvelles menuiseries en aluminium au 47 rue Paul Verlaine.

Le maire,

DP 069 266 21 624 accordée le 24 janvier 2022
Une DP a été accordée à M. Christian DUPUPED pour la construction d'une pergola bioclimatique au 20 rue de Fontanières.

Le maire,

DP 069 266 21 625 accordée le 24 janvier 2022
Une DP a été accordée à Cabinet de sage-femme pour le changement d'usage d'un appartement d'habitation existant en un local professionnel médical et paramédical au 2 rue docteur Frappaz.

Le maire,

DP 069 266 21 626 accordée le 25 janvier 2022
Une DP a été accordée à M. Albert BENHAROUS pour la démolition de la véranda et le remplacement par une extension pour création d'un logement au 11 rue Docteur Rollet.

Le maire,

DP 069 266 21 545 accordée le 25 janvier 2022
Une DP a été accordée à M. Leng VANG pour l'ITE et le ravalement de façades au 2 impasse du rêve.

Le maire,

DP 069 266 22 0005 accordée le 17 janvier 2022
Une DP a été accordée à Sci 67 bd.E. Réguillon pour le changement de destination d'un local d'habitation en un local à usage professionnel au 67 boulevard. Eugène Réguillon.

Le maire,

DP 069 266 22 007 accordée le 20 janvier 2022
Une DP a été accordée à Commune de Villeurbanne pour la création d'un escalier extérieur et d'une ouverture en façade au 105 rue Louis Becker.

Le maire,

DP 069 266 22 0020 accordée le 25 janvier 2022
Une DP a été accordée à M. D. GUIRREC pour la modification des menuiseries au 54 rue A. Boutin.

Le maire,

DP 069 266 22 0026 refusée le 25 janvier 2022
Une DP a été refusée à Mme COTTE Justine pour le remplacement des menuiseries existantes par des menuiseries PVC au 57 cours Tolstoï.

Le maire,

DP 069 266 22 0010 refusée le 25 janvier 2022
Une DP a été refusée à Mme Fanny MANAUDOU pour la modification des fenêtres et l'ITE au 36 rue des Alliés.

Le maire,

DP 069 266 21 602 refusée le 31 janvier 2022
Une DP a été refusée à M. Pierre Olivier PASCAL pour la création d'un bloc sanitaire et d'un abri de jardin en annexe à une ancienne loge de gardien au 56 cours Tolstoï.

Le maire,

Permis de construire

PC 069 266 21 0081 accordé le 11 janvier 2022
Un PC a été accordé à EMH pour la construction de 70 logements et 38 places de stationnements sis 24 rue Alfred de Musset (lot B autre soie).

Le maire,

PC MODIFICATIF 069 266 15 0112 M02 accordé le 12 janvier 2022
Un PC MODIFICATIF a été accordé à SCI RHONE pour la modification du projet initial comprenant la modification des façades et des abords sis 15 impasse Amblard.

Le maire,

PC MODIFICATIF 069 266 16 0043 M03 accordé le 12 janvier 2022
Un PC MODIFICATIF a été accordé à Sci Villeurbanne Clémenceau pour la modification du projet initial comprenant la modification de l'aménagement des abords, les plans de façades et le plan sous-sol sis 3/7 rue Georges Clémenceau.

Le maire,

PC MODIFICATIF 069 266 17 0131 M02 accordé le 12 janvier 2022

Un PC MODIFICATIF a été accordé à Icade Promotion pour la modification du projet initial comprenant la modification de l'aspect extérieur des constructions et des abords sis 24 rue Louis Fort et 3/5 rue Paret.

Le maire,

PC MODIFICATIF 069 266 18 0077 M03 accordé le 12 janvier 2022

Un PC MODIFICATIF a été accordé à Scév Villeurbanne Tempo pour la modification du projet initial comprenant diverses modifications portant sur la façade et la toiture, la clôture, les réseaux, l'aménagement des espaces extérieurs et l'emprise des édicules de ventilation en sous-sol sis rue Michel Rocard.

Le maire,

PC 069 266 21 0076 accordé à titre précaire le 12 janvier 2022

Un PC a été accordé à titre précaire à EMH pour la rénovation énergétique de 6 logements avec modification des façades et réaménagement des espaces extérieurs sis 48/50 rue du 8 mai 1945.

Le maire,

PC 069 266 21 077 accordé à titre précaire le 12 janvier 2022

Un PC a été accordé à titre précaire à EMH pour la rénovation énergétique avec ITE de 88 logements avec réaménagement des espaces extérieurs sis 44/46 rue du 8 mai 1945.

Le maire,

PC 069 266 21 0078 accordé à titre précaire le 12 janvier 2022

Un PC a été accordé à titre précaire à EMH pour la rénovation énergétique avec ITE de 60 logements de la résidence Bouvier avec réaménagement des espaces extérieurs sis 5/11 rue professeur Bouvier.

Le maire,

PC 069 266 21 0099 accordé le 12 janvier 2022

Un PC a été accordé à M. Giuseppe RISPOLI pour le nouveau découpage foncier contenant 2 maisons sis 12 rue Octavie et 7 rue de la Sainte Famille.

Le maire,

PC 069 266 21 0105 accordé le 14 janvier 2022

Un PC a été accordé à M. Louis Marie et Mme Flavie PICARD pour la rénovation d'une maison du 19ème siècle sis 119 rue Léon Blum.

Le maire,

PC 069 266 21 0102 accordé le 14 janvier 2022
Un PC a été accordé à Sci ABA 376 pour l'aménagement d'un garage existant en bureau sis 352 cours Emile Zola.

Le maire,

PC 069 266 21 0097 accordé le 14 janvier 2022
Un PC a été accordé à Groupe Launay RA pour la construction de 23 logements, 3 maisons individuelles et 25 places de stationnement sis 8/14 rue Victor Hugo.

Le maire,

PC 069 266 21 107 accordé le 14 Janvier 2022
Un PC a été accordé à M et Mme GUERAICHI pour la restructuration d'une maison existante sis 60 rue Lucette et René Desgrand.

Le maire,

PC 069 266 18 106 T05 transféré le 17 janvier 2022
Un PC a été transféré à Scv Persoz PARK pour le transfert d'un permis de construire en cours de validité sis 12 bis rue Persoz.

Le maire,

PA MODIFICATIF 069 266 20 001 M01 accordé le 17 janvier 2022

Un PA MODIFICATIF a été accordé à Vinci Immobilier RAA pour la modification de la limite entre les lots 1 et 2 du projet d'aménagement d'un lotissement de 3 lots à bâtir et d'une voie piétonne sis 103/107 rue du 1er mars.

Le maire,

PC MODIFICATIF 069 266 17 123 M01 accordé le 17 janvier 2022

Un PC MODIFICATIF a été accordé à Snc Altaréa Cogedim Zac Vls pour la modification des façades du projet initial de 75 logements et 76 places de stationnement en sous-sol sis rue de la poudrette (ilot D1/D2).

Le maire,

PC MODIFICATIF 069 266 20 0026 M01 accordé le 21 janvier 2022

Un PC MODIFICATIF a été accordé à AVERHOME Immo pour la modification du projet initial comprenant l'implantation par rapport à la limite Ouest sis 8 impasse de Chatigny.

Le maire,

PC MODIFICATIF 069 266 21 0097 M01 accordé le 31 janvier 2022

Un PC MODIFICATIF a été accordé à Groupe Launay RA pour la modification du projet initial comprenant diverses modifications sis 8/14 rue Victor Hugo.

Le maire,

Permis de démolir

PD 069 266 21 105 a été accordé le 14 janvier 2022
Un PD a été accordé à Sas Juliand pour la démolition totale de l'existant au 104 rue Château Gaillard.

Le maire,

PD 069 266 21 017 a été accordé le 14 janvier 2022
FG Manufacture

Un PD a été accordé à FG Manufacture pour la démolition totale de la parcelle au 32 rue de Verdun.

Le maire,

Direction des affaires économiques

Arrêté n° RC/POM/464-2022 du 3 janvier 2022
Madame Agnès Hyvernat présidente de la SAS Miam'zelle Agnès est autorisée à stationner un camion de restauration, sur un emplacement de 14 m² situé à l'angle du cours André Philip et de la rue Louis Guérin à Villeurbanne pour la vente de plats à emporter de type traiteur le vendredi de 10h30 à 15h. Cette autorisation est valable du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n° RC/POM/467-2022 du 6 janvier 2022
Monsieur MASSAOUDI Abdelbaset est autorisé à stationner un camion de restauration sur un emplacement de 13m² situé à l'angle de l'avenue Roger Salengro et rue Schmidt pour la vente de pizzas, du mardi au dimanche de 17h30 à 22h. Cette autorisation est valable su 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n° RC/POM/468-2022 du 6 janvier 2022
Monsieur Georges OHANIAN est autorisé à stationner un camion de restauration sur un emplacement de 13m² situé à l'angle de l'avenue Roger Salengro et rue Schmidt pour la vente de pizzas, du mardi au dimanche de 17h30 à 22h. Cette autorisation est valable su 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n° RC/POM/466-2021 du 4 janvier 2022
Monsieur Habib BEN MAHREZ est autorisé à stationner un camion de restauration, sur un emplacement de 4 m² situé à l'entrée du parc de la tête d'or face au Boulevard du 11 novembre 1918 pour la vente de confiseries, snacking sucré , tous les jours de la semaine de 12h à 19h n'excédant pas un total de 260 jours annuels. Cette autorisation est valable du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n° RC/POM/3-2022 du 12 janvier 2022
Monsieur Patrice RAVELLA est autorisé à stationner un camion de restauration, sur un emplacement de 10 m² situé Avenue Albert Einstein, pour la vente de plats végétaliens, le mercredi de 10h30 à 15h. Cette autorisation est valable du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n° RC/POM/4-2022 du 12 janvier 2022
Monsieur Marc CASTELLANO est autorisé à stationner un camion de restauration, sur un emplacement de 8m² situé place Victor Balland, pour la vente de pizzas, du mardi au dimanche de 17h à 22h . Cette autorisation est valable du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Direction des affaires juridiques

Arrêté n°21068 du 24 novembre 2021.
Portant nomination d'un mandataire suppléant de la régie de recettes auprès de l'Education Secteur 4

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n°21076 du 24 novembre 2021.
Portant nomination d'un mandataire suppléant de la régie de recettes auprès de l'Education

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n°21071 du 5 janvier 2022.
Portant modification de la régie de recettes auprès du Réseau de Lecture Publique

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Direction de la population

Arrêté n° 01/22 du 29 décembre 2021
Madame Sabrina Benhaim, conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du mercredi 12 janvier 2022.

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n° 02/22 du 29 décembre 2021
Monsieur Jacques Vince conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du jeudi 6 janvier 2022.

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

ARR-POP-2022-002 en date du 6 janvier 2022
Monsieur Jacques Vince conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du mercredi 12 janvier 2022 et du samedi 12 février 2022.

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

ARR-POP-2022-003 en date du 6 janvier 2022
Monsieur Frédéric Vermeulin conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du jeudi 20 janvier 2022.

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

ARR-POP-2022-004 en date du 6 janvier 2022
Madame Caroline Seppi conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du mercredi 22 janvier 2022.

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

ARR-POP-2022-005 en date du 6 janvier 2022
Monsieur Julien Ravello conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du samedi 29 janvier 2022.

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

ARR-POP-2022-006 en date du 6 janvier 2022
Madame Zémorda Khelifi conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du samedi 29 janvier 2022.

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

ARR-POP-2022-007 en date du 6 janvier 2022
Monsieur Floyd Novak conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du mercredi 02 février et du jeudi 03 février 2022.

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

ARR-POP-2022-008 en date du 6 janvier 2022
Madame Catherine Anavoizard conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du samedi 12 février, du samedi 19 février et du samedi 26 février 2022.

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Direction de la commande publique

N° de marché	Objet du marché	Titulaire	Montant en € HT pour la durée totale du marché	Date de notification
6996	Fournitures de vêtements de travail, chaussures de sécurité et équipements de protection individuelle - lot 3 : Vêtement de sport	POKEE SPORT PUBLICITE	MINI 15 000 - MAXI 40 000	07/01/22
7016	GS St Exupery - Extension de l'école maternelle sud - Lot 5: CVC - Plomberie sanitaire	MURY SARL	27 168,80	24/01/22
7061	Solution pour la diffusion d'alertes à la population	C2I INDUSTRIELLE	89 00,00	06/01/22
7104	Extension et réhabilitation Renan sud - Lot 7A Etanchéité couverture	SAS CORMAN ETANCHEITE	196 715,81	06/01/22
7107	Accord-cadre relatif à la réalisation de missions d'études techniques VRD et hydrauliques pour la requalification de cours d'écoles	BERIM	MINI 25 000 - MAXI 125 000	07/01/22
7109	Maintenance des extincteurs, robinet d'incendie armés et des colonnes sèches sur le patrimoine de la ville de Villeurbanne	EUROFEU SERVICES	MINI 15 000 - MAXI 50 000	19/01/22
7110	Vérification réglementaire en exploitation et maintenance des systèmes de sécurité incendie et de leurs dispositifs associés- Lot 1 Secteur sud	INEO	MINI 40 000 - MAXI 160 000	07/01/22
7111	Vérification réglementaire en exploitation et maintenance des systèmes de sécurité incendie et de leurs dispositifs associés- Lot 2 Secteur nord	FINSECUR	MINI 40 000 - MAXI 160 000	07/10/22
7112	Travaux d'installation d'un ascenseur au groupe scolaire rue la Fontaine	MP ASCENSEUR	22 400,00	19/01/22